



Quelques très bonnes nouvelles!

La caisse de retraite de Radio-Canada a déclaré un surplus pour l'année 2023. Actuellement, 55 millions \$ sont en attente d'une prochaine supervision du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) pour en assurer la distribution aux cotisants, aux retraites différées et aux retraités.e.s. Une mise à jour sur le versement de l'excédent de 2023 a été envoyée à tous les retraités le 19 août dernier. Cet avis précise que des responsables de Radio-Canada ont rencontré des représentants du BSIF pour simplifier et accélérer le processus d'approbation de la distribution de l'excédent.

Le BSIF obligera l'ANR à suivre le même processus que pour 2021 et 2022 : nos membres devront donner leur approbation à la distribution du nouveau surplus. Nous devons être au minimum les 2/3 des retraités.e.s à répondre positivement à cette distribution.

La bonne nouvelle est que le BSIF a convenu que cette approbation couvrira les cinq prochaines années. Dans l'éventualité d'un autre paiement pour l'année 2024 (ce qui semble très probable), le processus d'approbation ne sera pas requis, donc pas de vote nécessaire.

Pour l'excédent 2023, les délais de réception, de commentaires et d'approbation restent en vigueur. En d'autres termes, la distribution devrait avoir lieu vers mars ou avril 2025.

Le remboursement des excédents de la caisse de retraite pour 2021 et 2022 a été, comme prévu par le BSIF, versé à la fin de juillet. Les 130 millions \$ ont été distribués à 20 000 personnes, employé.e.s, retraites différées et retraités.e.s. Une retenue d'impôt a été prélevée sur chacun des montants versés selon la table d'imposition appropriée.

Nous publions dans ce numéro de *Liaison* un texte explicatif sur le calcul de votre part de l'excédent de la caisse de retraite, à lire en page 4.

Autre bonne nouvelle : l'ANR a été remboursée pour les 340 000 \$ dépensés en frais juridiques lors du recours collectif intenté en novembre 2004 à la suite du refus de Radio-Canada de partager l'excédent de la caisse de retraite déclaré en 2002.

Dans sa poursuite contre la SRC, l'ANR réclamait que 30 % de l'excédent déclaré en 2002 soit retourné à la caisse de retraite et que les surplus soient partagés selon une proportion de 60/40, comme prévu selon les termes de l'entente sur l'Attribution de l'excédent. Étaient également réclamés des dommages et intérêts.

Depuis, a été négocié le Protocole de gestion des surplus de la caisse de retraite en vigueur depuis 2005 et reconduit à la suite de l'arbitrage décisionnel conclu en 2022. L'ANR est finalement remboursée de la somme de 340 000 \$ à la suite de la décision concernant les surplus de 2021 et 2022, poursuite à laquelle s'étaient associés les syndicats parce que l'arbitrage dans lequel ils étaient engagés ne progressait pas.

(lire la suite en page 3)

A few very good news!

The CBC pension fund has declared a surplus for the year 2023. Currently, \$55 million is awaiting OSFI supervision to ensure distribution to contributors, deferred pensions and retirees. An update on the 2023 surplus payment was sent to all pensioners on August 19. The notice states that CBC officials have met with representatives of the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) to simplify and accelerate the surplus distribution approval process.

OSFI will require the PNA to follow the same process as for 2021 and 2022: our members will have to give their approval to the distribution of the new surplus. At least 2/3 of pensioners will have to respond positively to this distribution. The good news is that OSFI has agreed that this approval will cover the next five years. In the event of another payment for the year 2024 (which seems very likely), the approval process will not be required, so no vote is necessary. For the 2023 surplus, the deadlines for receipt, comment and approval remain in force. In other words, distribution should take place around March or April 2025.

The repayment of pension fund surpluses for 2021 and 2022 was, as planned by OSFI, paid out at the end of July. The \$130 million was distributed to 20,000 employees, deferred pensioners and retirees. Withholding tax was deducted from each of the amounts paid, according to the appropriate tax table.

In this issue of Liaison (in french, on page 4), we publish a text explaining how to calculate your share of the pension fund surplus.

In other good news, the PNA has been reimbursed for the \$340,000 in legal fees incurred in the class action launched in November 2004 following CBC's refusal to share the pension surplus declared in 2002. See the text published in this Liaison.

A busy fall

The joint Radio-Canada and AQR meeting will take place, as announced, on October 1 at 9:30 a.m. at Radio-Canada's offices in Montreal. Radio-Canada will discuss the challenges it is currently facing. For its part, the association will take stock of priority issues, including the distribution of the 2023 surplus.

As we do every year, from October 7 to 11, we'll be touring our Matane, Rimouski, Saguenay - Lac Saint-Jean and Quebec City branches, to keep all our members in touch with the association.

Recruitment remains one of our top priorities. We encourage you to solicit your retired colleagues who have neglected to become members. Keep in mind that we won the surplus refund because the Association, along with the unions, fought all the way to arbitration to keep the pension fund surplus management protocol enforceable. Retirement information sessions for employees resume in the fall.

A retirement

Our colleague and executive assistant at AQR has announced her planned departure after the May 2025 General Meeting. After 20 years with AQR, Louise Hamelin has decided to take a well-deserved retirement. I had the pleasure of working and collaborating with her for ten years. She was a delight to work with.

Jean-Claude Labrecque, president of AQR

Translated with DeepL.com (free version)

Change of address

To continue to receive news from your Association, advise of any change of postal and/or email address by calling 514-597-5539 or by email at aqrrcmontreal@gmail.com

Quelques très bonnes nouvelles (suite de la page 1)

Un automne occupé

La rencontre conjointe Radio-Canada et AQR aura lieu, tel qu'annoncé, le 1^{er} octobre à 9 h 30 dans les locaux de Radio-Canada à Montréal. Radio-Canada nous entretiendra des défis qu'elle rencontre actuellement. Pour sa part, l'association fera le point sur les dossiers prioritaires, dont la distribution du surplus de 2023. Comme chaque année, nous ferons, du 7 au 11 octobre, la tournée de nos sections, Matane, Rimouski, Saguenay – Lac Saint-Jean et Québec, de manière à garder tous nos membres bien en prise avec l'association.

Le recrutement demeure un de nos objectifs très prioritaires. Nous vous encourageons à solliciter vos collègues retraité.e.s qui ont négligé de devenir membre. Gardez en mémoire que nous avons obtenu le remboursement des surplus parce que l'Association, en compagnie des syndicats, a fait la bataille jusqu'en arbitrage exécutoire pour garder en vigueur le protocole de gestion des surplus de la caisse de retraite. D'autre part, les sessions d'information retraite pour les employés reprennent durant l'automne.



Un dialogue essentiel entre Dany Meloul, v.p. principale de Radio-Canada et Jean-Claude Labrecque, président de l'AQR

Un départ

Notre collègue et adjointe exécutive à l'AQR a annoncé son départ prévu après l'Assemblée générale de mai 2025. Après 20 ans de travail à l'AQR, Louise Hamelin a décidé de penser à elle et de prendre une retraite bien méritée. J'aurai eu le plaisir de travailler et collaborer avec elle pendant dix ans. C'était un charme cette relation avec elle.

Jean-Claude Labrecque, Président de l'AQR

Un rappel à propos du Fonds d'aide spécial : comment procéder?

Comme vous le savez sans doute, le Fonds d'aide spécial (FAS) aide plusieurs de nos retraité.e.s, entre autres en défrayant une partie du coût d'appareils auditifs ou d'aides à la mobilité (fauteuils roulants électriques et scooters) par exemple.

C'est la compagnie d'assurances Canada Vie qui gère le fonds, MAIS l'Association recommande fortement aux membres de communiquer ou de soumettre leur demande au **Bureau national de l'Association (ANR)** avant de l'expédier à Canada Vie, ceci afin de s'assurer que la demande est complète et conforme aux règles et pour minimiser le risque de retarder ou compromettre le traitement de votre demande.

Il est aussi recommandé, au final, lorsque vous aurez envoyé votre demande à Canada Vie, d'envoyer aussi une copie de votre demande au Bureau national de l'ANR, soit par la poste ou par courriel. Le formulaire de demande et les lignes directrices du FAS sont accessibles sur le site internet de l'ANR au www.pensioners.ca.fr

Si vous n'avez pas accès à l'internet, vous pouvez en obtenir une copie par la poste en vous adressant à l'ANR:

CBC/ANR,
C.P. 8570
K1G 3H9

Si vous avez des questions avant d'envoyer votre demande à Canada Vie, concernant la RAMQ et le FAS par exemple, vous pouvez communiquer avec notre Bureau national et parler avec Adrien Caissie ou Alain Couture que vous pourrez joindre au 1-877-361-9242 (numéro sans frais) . Si vous préférez envoyer un courriel (info@retraitessrc.ca) pour préciser un point, quelqu'un sera également disponible pour vous répondre de cette façon. Depuis plus de 20 ans, le FAS a versé des millions de dollars à des centaines de retraité.e.s et d'employé.e.s de Radio-Canada. Ne présumez pas que vous êtes inadmissible.

AD

Calcul de votre part de l'excédent de la caisse de retraite

Ce processus de détermination des droits de chacune et chacun a nécessité un important travail. Les personnes qui l'ont accompli méritent nos félicitations car il a permis d'établir un certain nombre de critères qui devraient faciliter les futurs remboursements.

Il faut garder en mémoire que cette redistribution des surplus de 2021 et 2022 touche 20 000 personnes : soit les actuels cotisants (les employé.e.s), les retraites différées et les retraité.e.s (11 000 environ).

Plusieurs facteurs ont été pris en considération pour déterminer le montant que chacun recevrait. Le total des sommes partagées équivaut à environ 130 millions de dollars canadiens. Il a été accumulé au cours de deux années distinctes. Cette somme totale a été répartie entre les 20 000 ayants droit (employé.e.s, différé.e.s et retraité.e.s).

Votre part individuelle est basée sur un pourcentage de vos contributions à vie à la caisse de retraite. Ces contributions varient d'un individu à l'autre, selon le nombre d'années de l'emploi, la date du départ à la retraite (moyenne des cinq meilleures années consécutives parmi les dix dernières années d'emploi).

Certains demandent pourquoi les montants varient lorsque deux personnes ont cotisé pour le même nombre d'années? Selon le revenu pour la durée d'emploi à Radio-Canada de chacun, le montant de la cotisation diffère.

Tous les facteurs évoqués ont été utilisés pour déterminer un pourcentage pour chaque année d'excédent (2021 et 2022). Le surplus de chaque année a été calculé séparément. Le paiement versé à chacun.e correspondait au total obtenu pour les deux années.

Pour l'année 2021, le pourcentage ainsi établi est de 4,376 %. Exemple : pour une personne dont les cotisations à vie s'élèvent à 100 000 \$, elle recevra un peu plus de 4 300 \$ pour cette année-là. Pour l'année 2022, le pourcentage est de 3,417%. La même personne, sur la base d'une cotisation à vie de 100 000 \$, recevra un peu plus de 3 400 \$.

Note : Le pourcentage a été déterminé sur la base du montant disponible pour une année donnée et divisé par le montant total des cotisations.

Dans le cas des conjoints survivants, ce sont les mêmes calculs, mais le droit des survivants est de 60% de ce montant, soit la même formule que celle utilisée pour déterminer les pensions des conjoints survivants.

Impôt

Chaque personne a un revenu donné. Ces revenus diffèrent d'une personne à l'autre. Chacun sera imposé selon la table d'impôt qui s'applique dans son cas.

Au début, la question a été posée pour savoir si ce serait perçu comme un paiement forfaitaire et la réponse de l'ARC a été qu'il s'agissait d'un revenu de retraite. Donc ce remboursement est imposable comme un revenu de retraite.

Chacun peut voir avec l'ARC et Revenu Québec le taux d'imposition qui lui sera appliqué.

Si vous avez des questions sur le montant du paiement au titre de l'excédent, je vous renvoie à la Foire aux questions (FAQ), les quatre dernières pages du document confidentiel que vous a fait parvenir le Centre d'administration des pensions en juillet dernier.

Vous pouvez aussi téléphoner au Centre d'administration des pensions (CAP) au numéro 1-888-688-6038.

Jean-Claude Labrecque, Président de l'AQR



Activités des sections de l'AQR

Le pique-nique annuel de l'AQR à Cowansville (photos: Jeannita Richard)

Le 13 août dernier notre pique-nique annuel s'est déroulé au camping "Le domaine le Tournesol" de Cowansville. Cette journée idéale a rassemblé 65 participants, membres et conjoint.e.s pour partager un moment convivial autour d'un délicieux repas composé de salades, hot dogs et épis de blé d'Inde cuits à point par Jean-Luc Côté. Cette rencontre sociale nous a permis de retrouver d'anciens collègues, de discuter de nos intérêts, de nos activités et de renforcer nos liens.

Un grand merci au personnel du camping, et particulièrement à l'organisatrice exceptionnelle Claudine Cyr, soutenue par Sylvie L'Ecuyer et Jeannita Richard pour la mise en place.

Nous sommes impatients de nous retrouver pour les prochaines activités sociales et culturelles à venir.



Activités des sections de l'AQR

Le pique-nique de la section Québec

(texte et photos: Denis Côté)

Le 14 août aura été une journée comparable à ce qu'ont été plusieurs autres cet été. Pleuvra, pleuvra pas ? On tente de se rassurer avec les prévisions météo d'Environnement Canada...«Alternance de soleil et de nuages. 40 % de probabilités d'averses avec risque d'un orage». On y va, on n'y va pas ? On prend le risque, pour ce "tout en plein air et sans toit", et au pis aller, l'invitation dit qu'en cas d'annulation ça sera demain.

Donc, malgré ce fond d'incertitude, 16 téméraires ont pris le chemin du Parc de la Plage Jacques-Cartier. Ce parc longe le fleuve Saint-Laurent sur 2,6 kilomètres. Il s'impose comme un havre de paix dans un parcours digne des plus jolies stations de villégiature. Ce boisé naturel est un des seuls à offrir un contact direct tout en offrant une vue panoramique sur le fleuve.

Quel bel écrin pour recevoir nos 16 retraités.e.s. Malgré quelques sporadiques gouttes de pluie, les ami.e.s en ont profité pour parler de tout et de rien. Comment vas-tu ? La santé ? Les projets ? Que devient un.e tel.le? Et, à tous les coups, c'est l'occasion également de se remémorer des souvenirs, anecdotes et moments cocasses qui ont émaillé nos carrières.



Mais, le grand sujet d'intérêt: LE SURPLUS DE NOTRE CAISSE DE RETRAITE et la fierté d'avoir remporté cette bataille.

Cette seconde édition et la légère augmentation de participation de cette année nous encouragent à renouveler cette agréable sortie l'été prochain.





Parution récente d'un
auteur membre de l'AQR

Jean-Pierre Girard nage dans le bonheur

texte: Gilbert Savard photos: Jocelyn Proulx

«Jean-Pierre Girard s'est fait plaisir». On ne peut dire mieux. C'est d'ailleurs ainsi que le journaliste Jonathan Hudon a amorcé son papier dans le journal *Le Quotidien* au sujet du livre que notre collègue Jean-Pierre vient de lancer et dans lequel il raconte «ses plus beaux souvenirs de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, qui célèbre cette année son 70e anniversaire. Un événement qu'il a vu grandir, alors que l'inverse est tout aussi vrai.»

Les folles histoires de la Traversée du lac St-Jean, publié par les Éditions de l'Homme, relate différents moments de cet événement phare au lac Saint-Jean depuis 1955, qui met en vedette des nageurs de partout dans le monde, venus défier le Piékouagami, entre Péribonka et Roberval, sur 32 kilomètres.

Notre ami Jean-Pierre était tout feu tout flamme le soir du 25 juillet alors qu'il procédait au lancement officiel de son ouvrage de 280 pages, lui qui a été l'animateur officiel de la Traversée pendant 25 ans.

Parmi les quelque 150 personnes – peut-être davantage – qui composaient l'auditoire se trouvaient plusieurs vedettes de ce sport en eau libre qui, au fil des ans, ont relevé le défi, dont le célèbre Réjean Lacoursière.

Le lancement s'est fait sous le signe de la bonne humeur et de la fébrilité. Surtout quand l'acteur principal a avoué que son œuvre n'aurait probablement jamais vu le jour sans l'aide de quelques personnes, dont sa fille Raphaëlle qui a dû recoller les pièces du casse-tête à maintes reprises, a-t-il confié.

En s'approchant du microphone, il s'est d'ailleurs réjoui de ne pas avoir affaire à un réalisateur en régie, arguant qu'il pourrait ainsi prendre le temps qu'il faut pour exposer l'histoire de cet ouvrage.



L'auteur avec Réjean Lacoursière

Jean-Pierre a bien pris une bonne demi-heure pour ainsi partager ses émotions. Mais pour cela, il a fallu que le maître de cérémonie impose une trêve à la séance de dédicaces où la file n'en finissait plus de s'allonger. J'étais du groupe de ces « patients » qui souhaitent vivre ce moment privilégié, quitte à s'armer de patience.

Dans l'attente, j'ai osé ouvrir mon exemplaire du livre à l'honneur et, à tout hasard, me suis lancé dans la lecture de la page 130. Jean-Pierre y raconte le courage dont un nageur robervalois, Gilles Potvin, avait fait preuve en portant secours aux personnes se trouvant à bord d'un petit hydravion qui, en pleine Traversée, s'est écrasé dans la rade de Roberval, à quelques mètres de l'estrade bondée de spectateurs.

Vous savez quoi? J'achevais de lire la fameuse page quand un gaillard m'est apparu en disant : « Salut Gilbert! » C'était le géant Potvin en personne avec qui j'avais eu l'occasion de collaborer à la réalisation d'une vidéo promotionnelle d'une nouvelle compétition de nage en eau libre, cette fois à Chibougamau, où il avait dirigé le service de police durant quelques années.

Il me fallait alors tourner la page, expression bien à propos, puisque mon tour approchait pour obtenir cette fameuse dédicace de Jean-Pierre.

Vous pouvez lire l'article du Quotidien en cliquant [ici](https://bit.ly/4cx0LJf). (<https://bit.ly/4cx0LJf>)

Notre régime de retraite: une bonne affaire?

Par Marie Andrée Boivin

Nous avons tous maintenant reçu notre part du surplus de la caisse de retraite pour les années 2021 et 2022. Qu'en conclure? Certainement que cette caisse est bien administrée, puisque l'Agence du revenu du Canada juge qu'elle est surcapitalisée, compte tenu des rentes présentes et à venir à tous les cotisants et retraités. Radio-Canada, en raison de ce surplus dans la Caisse, a pris un congé de cotisations pour ces 2 années. D'où l'arbitrage que nous avons remporté, et qui nous a permis, à nous aussi, de bénéficier de ce surplus.

Mais une fois qu'on a dit ça, avons-nous un bon régime? Par exemple, sommes-nous bien protégés contre l'inflation? Je vous invite à regarder la performance de différentes caisses de retraite sous cet aspect.

Pour les fins de l'exercice, nous comparerons des Cadillac avec des Cadillac, c'est-à-dire des **régimes à prestations déterminées**, qui versent une *rente déterminée et garantie en fonction des années de service de l'employé* et non en fonction de l'humeur des marchés financiers.

Parlons d'abord de nous : depuis plusieurs années, Jean-Paul Rouillard, qui a occupé un poste au comité consultatif des avantages sociaux de Radio-Canada (en tant que représentant des retraités), dresse un tableau comparant l'indexation de notre régime à l'inflation telle que calculée par Statistique Canada. Même si cette indexation est plafonnée chez nous à 2,7 %, elle protège quand même nos revenus de retraite toutes les années où l'inflation est inférieure ou égale à 2,7 %. Il y a eu trois exceptions à l'inflation depuis 1996 : 2002 (3,028 %), 2004 (3,272 %) et 2012 (2,806 %) ... et 2022 et 2023, avec respectivement des taux d'inflation annuels calculés (selon le tableau plus bas*) de 6,31 % et 4,82 %.



photo: Pexels

Résultat, pour la période de 1995 à 2022 (27 ans) :

- Pour chaque 100 \$ versé par notre Caisse de retraite en 1995, nous recevions 161,67 \$ le 1er janvier 2022, soit une indexation cumulative de près de 62 % (61,67 %);
- Si nous avions eu une pleine indexation, ces mêmes 100 \$ de rente de 1995 auraient représenté 163,31 \$ ou 63,31 % au 1er janvier 2022. Donc, 163,31 \$ - 161,70 \$ = 1,64 \$ de perte par chaque 100 \$ de rente de 1995, **une perte de pouvoir d'achat de 1,64 point de pourcentage, sur 27 ans.**

Je sais, 2022 et 2023 ont changé la donne, me direz-vous, car l'inflation a été très élevée ces années-là.

Comme l'indexation de notre pension est plafonnée à 2,7 % annuellement, nous avons subi une perte de pouvoir d'achat de 4,1 % pour 2022 et de 1,2 % en 2023 pour un total de 5,3 % en 2 ans. Cette perte s'ajoute à celle de 1,64 % des 27 dernières années et représente au final une perte de pouvoir d'achat de 6,9 % en 29 ans.

(lire la suite en page 9)

(suite de la pge 8)

Mais revenons à nos Cadillac. Voyons ce qui en est du **RREGOP**, le gros régime de retraite de la fonction publique québécoise qui compte 1,3 million de participants et de bénéficiaires.

Selon Riel Michaud-Beaudry, chercheur à l'Observatoire de la retraite, les rentiers du RREGOP ont subi **une diminution du pouvoir d'achat de 17,5 % entre 2002 et 2021, soit en 19 ans.**

Pourquoi? C'est la formule d'indexation (assez complexe) qui fait la différence. Pour faire simple, les employés de l'État québécois reçoivent systématiquement 3 % de moins que l'inflation, chaque année, pour les années cotisées depuis 1982, et 50 % de l'inflation pour celles cotisées depuis 2000. Faites le calcul, à ce train-là, ils perdent beaucoup!

Riel Michaud-Beaudry conclut que «*la formule d'indexation du RREGOP est l'une des moins généreuses parmi ses équivalents des autres provinces canadiennes*». (Pour plus d'information : <https://bit.ly/478IS3x>)

Les retraités de la fonction publique fédérale, eux, ont une pension pleinement indexée. Comme pour nous, on fait une moyenne, mois par mois, de l'inflation annuelle, et on en tire un chiffre qui, pour 2023, est plus bas que celui calculé annuellement *(voir ici : <https://bit.ly/3TjQ2uR>). Ça donne un peu moins de 5 %, alors que le calcul annuel fait par Statistiques Canada donne 8,7 %. (Pour plus de détails, voir ici : <https://bit.ly/477EccZ>)

Une autre caisse de retraite, Teacher's, qui comme son nom l'indique assure la retraite des enseignants de l'Ontario, applique l'indexation de façon variable : pour les années de participation (années travaillées) avant 2010, les retraités ont droit à 100 % de l'inflation annuelle telle que calculée par Statistiques Canada.

Mais pour les cotisations versées par les travailleurs actifs après 2013... ça dépend de ce qu'il y a dans la caisse, c'est-à-dire de ses rendements. Selon la capitalisation du régime, les retraités de Teacher's peuvent recevoir entre 0 et 100 % de l'IPC (voir ici : <https://bit.ly/4cRsCnJ>).

Ça commence à se rapprocher des caisses de retraite à cotisations déterminées, qui ne versent des pensions que selon les résultats des placements de la caisse.

Tous comptes faits, notre régime de retraite ça semble bien être une bonne affaire.

Avec la collaboration de Denis Côté, retraité de Québec, et de Jean-Paul Rouillard, comme cité plus haut.

Autres sources d'information :

<https://observatoireretraite.ca/publications/types/brochures>

La COVID-19 est-elle là pour rester?

(EN) Nous sommes peut-être sortis de la pandémie de COVID-19, mais la COVID-19 n'a pas disparu. Alors que les directives et les restrictions du temps de la pandémie ont été largement éliminées à travers le Canada, la COVID-19 continue de circuler et d'évoluer. Il est important de rappeler que les mesures préventives, comme la vaccination, sont fortement recommandées. Même si vous avez déjà reçu un premier vaccin contre la COVID-19, la protection avec le temps.

Les doses de rappel du vaccin sont destinées à renforcer cette protection contre des souches virales en constante évolution et à contribuer à vous protéger contre les maladies graves. « La vaccination contre la COVID-19 reste un élément essentiel de la prévention des maladies graves, de la COVID longue et même de la mort, déclare le Dr Zain Chagla, médecin spécialiste des maladies infectieuses. Les vaccins sont un moyen sécuritaire et efficace de rester en bonne santé, en particulier pendant la saison du rhume et de la grippe. » On recommande aux personnes à risque, y compris les adultes de 65 ans et plus, les résidents d'établissement de soins de longue durée et d'autres milieux de vie collectifs pour aînés, ainsi qu'aux personnes âgées de 6 mois ou plus qui sont modérément à sévèrement immunodéprimées, de continuer à recevoir leurs vaccins contre la COVID-19. www.leditionnouvelles.com

Portrait



Un géant au cœur tendre et un ami nous a quittés

Dimanche, 14 juillet 2024, Louis Pelletier, longtemps directeur des Services français de Radio-Canada/Gaspésie-Les Îles, nous a quittés pour un monde dit-on meilleur.

Louis Pelletier a dirigé en gentleman, ce qu'il était, CBGA de 1986 à 2005. Nous ne lui connaissions aucune inimitié. C'était un touche-à-tout à la recherche de l'excellence. Et du succès, il en a connu bien entendu à la tête de Radio-Canada/Gaspésie-Les Îles, mais aussi en tant que professeur. Il a enseigné le français et la littérature au Cégep de Matane pendant plusieurs années. Ceux et celles qui ont eu la chance de l'avoir comme enseignant conservent de lui le souvenir d'un homme passionné par les lettres.

Il a, pendant des décennies, milité activement dans l'Association des chasseurs et pêcheurs de la région de Matane. Il a aussi été du CA de la Marina de Matane.

Louis Pelletier s'est occupé avec passion de la sauvegarde et de la mise en valeur du phare de Matane et de la maison du gardien par le biais d'un organisme à but non lucratif, *Lire la Mer*. *Lire la Mer* accueille les visiteurs dans un micro-musée maritime illustrant le patrimoine gaspésien, tant en photographies qu'en artefacts nautiques et maritimes originaux des gens de mer qui ont durement gagné leur vie. *Lire la Mer*, c'est aussi un site internet qui propose même des heures d'écoute musicale par le biais de sa *Radio de la Mer*.

Un passionné de la vie

J'ai fait la connaissance de ce gaillard, car c'en était tout un, alors qu'il était à Winnipeg lors d'une rencontre des directeurs(trices) des stations régionales de Radio-Canada. Instantanément, nous nous sommes retrouvés sur la même longueur d'onde. Louis rêvait d'un magazine radiophonique de la mer et moi aussi. Après un bref passage à la matinale de Radio-Canada à Toronto, je me suis retrouvé à Matane avec le mandat de réaliser ce magazine de la mer que j'ai piloté pendant tout mon séjour dans cette ville.

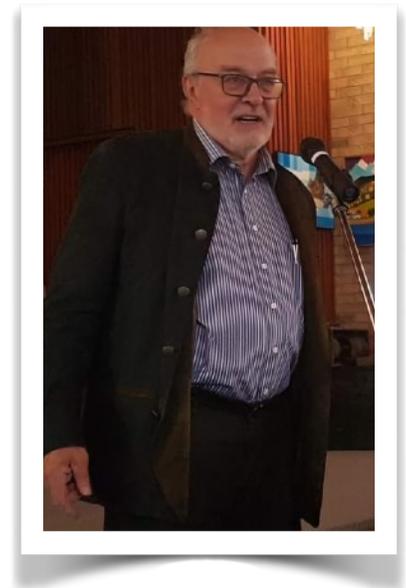
Avec le temps, j'ai découvert en Louis Pelletier un négociateur rusé et opiniâtre. L'homme avait de l'eau salée dans les veines et c'est bien connu, ceux qui s'en abreuvent ne lâchent jamais le morceau. Louis Pelletier avait un profond respect pour tous ceux et celles qu'il avait la charge de diriger.

Il vouait une véritable admiration aux Gaspésiens, Madelinots et Madelinienes et à leur coin de terre. Louis Pelletier, ses journalistes, techniciens, réalisateurs (trices), animatrices et animateurs se faisaient un devoir de parcourir annuellement l'immense territoire desservi par Radio-Canada/Gaspésie-Les Îles pour informer et divertir au mieux les auditeurs.

Louis Pelletier réglait suavement les antagonismes, chicanes ou désaccords qui pouvaient ponctuer la vie d'une équipe de communicateurs (trices) aux égos parfois acérés. Je suis convaincu que tous ceux et celles qui ont côtoyé de près ou de loin cet homme de cœur, au sens de l'humour imparable, à la verve fleurie, d'une érudition remarquable, conserveront de Louis Pelletier le souvenir d'un homme véritablement magnanime.

À Françoise Migaux, la femme de sa vie, ses fils Franz, Éric et Laurent, j'offre au nom de l'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada nos plus sincères condoléances. Louis mon ami, tu me manques déjà.

Yves Blouin, avec Jôhanne Labrie





Campagne annuelle de charité 2024 en milieu de travail des employé.e.s / retraité.e.s de Radio-Canada

2024 CBC/Radio-Canada employee/retiree charitable campaign (GCWCC) kicks off

Comme d'habitude l'AQR s'associe à Radio-Canada dans le cadre de cette campagne.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre reproduite ci-bas.

Septembre 2024

Bonjour,

Vous connaissez les besoins de cette importante campagne de financement à laquelle vous avez déjà certainement contribué. En 2023, la générosité des retraités de Radio-Canada soulignait une tradition bien établie qui a permis d'amasser 22 641\$.

Par le biais de la CCMTGC, vous avez la possibilité de soutenir financièrement l'organisme de charité enregistré de votre choix: vous pouvez verser votre don à Centraide, à Partenaire Santé ou à tout autre organisme de charité canadien enregistré.

Vous pouvez également choisir combien vous voulez donner et comment vous souhaitez le faire : par chèque, ou carte de crédit.

N'oubliez pas que votre chèque doit être libellé à CCMTGC, peu importe à qui vous donnez.

Nous vous remercions de nous faire parvenir le plus tôt possible votre formulaire dûment rempli afin d'éviter tout retard. Vous pourrez l'ouvrir [ICI](#), l'imprimer et le compléter.

Chaque donateur compte. Chaque dollar compte. Parce que chaque vie compte.

Vous pouvez retourner votre formulaire de don à :
Paul Gaudreau
Chef de la Campagne d'entraide des employés /
retraités de Radio-Canada Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H3A 1B6

paul.gaudreau-centraide@radio-canada.ca

Si vous n'avez pas reçu votre reçu d'impôt, voici les coordonnées du bureau des finances chez Centraide.
comptabilite@centraide-mtl.org

Téléphone: 514-288-1261 poste 328

September 2024

Hi,

You know what this major funding drive is all about; you've surely donated to it before. In 2023, CBC/Radio-Canada retirees continued a long tradition of generosity, allowing us to raise a total of \$22,641.

Through the GCWCC, you have the chance to financially support the registered charity organization of your choice, meaning you may make your donation to the United Way, HealthPartners or any other Canadian registered charitable organization.

You may also choose the amount and payment option: by cheque or credit card.

Remember to make your cheque payable to "GCWCC" regardless of the beneficiary of your gift.

Thank you for sending us your duly completed form as soon as possible to avoid any delays. Please find it [HERE](#), print and send back.

Every donor counts. Every dollar counts.
Because every life counts.

You can return your donation form to:

Paul Gaudreau, Chair
CBC/Radio-Canada Montreal, Employer/Retiree Charitable Campaign
493 Sherbrooke St W
Montréal QC H3A 1B6

paul.gaudreau-centraide@radio-canada.ca

For your info: If you did not receive your tax receipt, here is the contact of the office finances at Centraide:
comptabilite@centraide-mtl.org

Phone number: 514-288-1261 Ext. 328

Appel de candidatures

Poste: Adjoint.e de direction et d'administration à l'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada

Description sommaire:

Assister aux réunions du Conseil et du Comité de direction;

Faire les suivis avec la présidence et échanger sur une base régulière avec cette personne pour discuter plusieurs sujets quant à l'organisation et aux actions de l'association; maintenir des contacts réguliers avec l'association nationale sur différents sujets;

Préparer deux grandes réunions annuelles: l'Assemblée générale au mois de mai et la Rencontre conjointe Radio-Canada /AQR en automne;

Collaborer avec les responsables de *Liaison* pour la révision des textes de la présidence, le maintien à jour des listes de livraison postale et électronique;

Organiser le réseau Amitié et distribuer mensuellement aux bénévoles les listes de personnes à joindre pour leur anniversaire de même que toutes autres tâches connexes.

Personne recherchée:

Idéalement une personne retraitée et membre de l'Association pour un travail équivalent à deux pleines journées réparties sur la semaine. Le travail se fait chez soi en très grande partie. L'association fournit le matériel et les outils nécessaires. Une rémunération est prévue.

Qualités exigées:

La personne doit maîtriser Word, Excel et d'autres outils de communication comme Zoom, Teams Conférence et Google Meet.

Cette personne est bien organisée et à l'aise avec le travail de bureau.

Bilinguisme et très bonne connaissance du français sont nécessaires.

Description de tâches:

Les personnes qui répondront à cet appel de candidatures recevront rapidement une description de tâches détaillée.

Comité de sélection:

Un comité constitué de trois membres du conseil rencontrera les candidat.e.s pour faire un choix. Madame Louise Hamelin agira à titre d'observatrice et conseillère.

Entrée en fonction et stage d'intégration:

La personne choisie entrera en fonction officiellement à la suite de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en mai prochain, donc au début de juin 2025. Cette personne sera en stage, en parallèle de deux à trois mois, pour se familiariser avec ses nouvelles fonctions.

Faites parvenir d'ici le 20 octobre 2024 votre **Lettre d'intérêt** et votre **Curriculum Vitae**:

Adresse électronique: **aqrrcmontreal@gmail.com**

Adresse postale: 8615 Lucien Plante, Montréal, H2M 2M7

Geler son dossier de crédit



**LA CHRONIQUE
NUMÉRIQUE
de Laurent Dupire**

dupirela@hotmail.com

Le 1er février 2023, la Loi sur les agents d'évaluation du crédit est entrée en vigueur donnant l'avantage énorme aux citoyens du Québec de verrouiller leur dossier de crédit. Si par exemple un fraudeur demande à une institution financière d'obtenir un prêt à votre nom, ou s'il demande une carte de crédit, ou un prêt automobile et que votre compte est bloqué, cette dernière ne pourra pas consulter votre dossier, et ne pourra donc pas donner d'argent au voleur et vous en tenir responsable par la suite ! Le gel de la consultation n'a aucun effet sur votre pointage de crédit et il est entièrement gratuit. Notez que cette loi ne s'applique qu'au Québec et le reste du Canada nous envie cet avantage important pour contrer la fraude !



photo: Pexel Kampus

Le consommateur peut ainsi rendre la tâche beaucoup plus difficile aux fraudeurs qui usurent notre identité. En effet, toute demande de consultation du dossier de crédit, une étape obligatoire pour faire plusieurs demandes financières, sera bloquée, rendant la transaction impossible. Notez que ce blocage ne s'applique pas aux compagnies d'assurances, facilitant la vie du consommateur lors d'un changement d'assureur, ce qui est relativement fréquent.

Pas toujours facile...

Le seul inconvénient, faible par rapport aux vastes avantages, est qu'il faudra penser à débloquer son dossier de crédit au moins 24 heures à l'avance, chaque fois que vous ferez une demande de prêt, un changement

d'institution financière, ou toute action de votre part qui demanderait une consultation normale de votre crédit. Par exemple, demander une carte de crédit, augmenter sa limite de crédit, changer de fournisseur de téléphonie mobile, demander un prêt bancaire, demande une consultation de votre dossier de crédit. N'oubliez pas de le bloquer de nouveau quelques jours plus tard !

Vous pouvez demander un gel de sécurité en ligne, par téléphone ou par la poste. Malheureusement, les deux seules entreprises privées au Canada qui conçoivent, contrôlent et vendent notre dossier de crédit, Equifax et TransUnion, ne nous facilitent pas le travail ! Vous devrez appeler le service à la clientèle et patienter souvent longtemps au téléphone pour le faire par ce moyen, ou demander le formulaire postal. Si vous préférez le faire en ligne, avec les moteurs de recherches courants, il est presque impossible de trouver l'adresse exclusive que TransUnion a créée pour le gel du dossier de crédit ! Voici donc plusieurs articles pour faciliter la tâche de ceux qui voudront le faire sur la Grande Toile, ainsi qu'un reportage de Radio-Canada Toronto discutant du sujet pour les autres canadiens laissée orphelin de cette protection ! Pour des liens utiles, voir la suite de l'article.

(lire la suite en page 16)



Deux trucs pour vous simplifier la vie

Le remplacement de texte sur iPad

Avec le clavier du iPad (et du iPhone aussi), vous pouvez créer des raccourcis qui, lorsque vous les écrivez, vont insérer un ou plusieurs mots. Par exemple : « Bonjour » peut être inséré dans un texte en tapant seulement les lettres Bjr. Bon ! Assez basique vous me direz, mais on peut profiter de cette fonction comme dans l'exemple ci-dessous.

À quoi ça peut servir ?

Imaginons que vous êtes un.e bénévole de La bibliothèque de Saint-Ferréol-Les-Neiges (43 caractères avec les espaces) et vous avez à écrire souvent cette suite de mots.

Évidemment, celle-ci vous oblige à plusieurs manipulations au clavier :

- passer des MAJUSCULES aux minuscules et retour aux MAJUSCULES,
- passer des lettres aux symboles (le trait d'union), et à nouveau retour aux lettres.

Dans votre iPad, avec la fonction de remplacement de texte, vous pouvez configurer un raccourci de remplacement.

Vous trouverez ci-joint un tutoriel — avec captures d'écran — qui détaille les opérations pour créer des raccourcis de remplacement: <https://bit.ly/4dLm4rX>

=====

Le mode CHUT! sur les téléphones Android

Les téléphones Android comportent cette fonction depuis quelques années. Lorsqu'elle est activée, elle vous permet d'arrêter la sonnerie de votre appareil lorsque vous recevez un appel et que vous n'êtes pas disponible. Ou de mettre en silence les alertes sonores des notifications.

Lors d'un rassemblement de famille à la maison, ma cousine de Vancouver me téléphone.

Lorsque j'ai vu son nom sur mon écran, je ne souhaitais pas me retirer du groupe pour prendre son appel. J'ai simplement déposé mon appareil, écran vers le bas, sur une surface plane et la sonnerie s'est arrêtée. Et la communication a été coupée. C'est le mode CHUT ! Vous me direz peut-être que c'est pas gentil pour ma cousine lointaine, mais elle me connaît et sait que si je ne réponds pas c'est que je suis occupé et que je la rappellerai.

Pour activer cette fonction sur votre téléphone Android, allez aux Paramètres --> Système --> Gestes --> Retourner pour activer le mode Chut — et activez la fonction.

Plus d'informations sur PCastuces.com : <https://bit.ly/3SPkWeb>

Selon le fabricant de votre téléphone, la fonction CHUT peut se trouver ailleurs dans les paramètres. Une recherche sur Internet (marque et modèle de l'appareil + Mode Chut) pourra vous donner la réponse.

Changement d'adresse

Pour continuer à recevoir des nouvelles de votre Association, communiquez tout changement d'adresse postale et/ou courriel en téléphonant au 514-597-5539 ou par courriel à aqrrcmontreal@gmail.com

Comprendre les éléments de base à propos de l'Intelligence artificielle (IA)

Par Suzie Bougie

L'intelligence artificielle, communément appelée IA, est un concept dont vous avez peut-être entendu plus fréquemment parler ces dernières années. Mais de quoi s'agit-il exactement? L'IA fait référence à la capacité des machines, en particulier des ordinateurs, à effectuer des tâches qui requièrent généralement l'intelligence humaine. Ces tâches peuvent comprendre l'apprentissage par l'expérience, la reconnaissance de modèles, la compréhension du langage naturel et la prise de décisions.

L'IA fonctionne avec un ensemble de règles ou d'instructions données à un ordinateur pour l'aider à résoudre des problèmes. À l'instar d'un livre de recettes qui vous guide dans la préparation d'un repas, les instructions données à un ordinateur l'aident à effectuer des tâches spécifiques.



illustration: Freepick

Exemples quotidiens d'IA

L'IA nous entoure et nous facilite souvent la vie. Voici quelques exemples que vous pourriez reconnaître :

1. Assistants intelligents : des appareils comme Alexa d'Amazon, Siri d'Apple et Google Assistant utilisent l'IA pour comprendre les commandes vocales et y répondre. Vous pouvez leur demander la météo, programmer des rappels ou même demander votre musique préférée.
2. Recommandations en ligne : lorsque vous faites des achats en ligne ou que vous regardez des films sur des services de diffusion en continu (streaming) comme Netflix, l'IA permet de vous suggérer des produits ou des émissions susceptibles de vous plaire en fonction de vos activités passées.

3. Soins de santé : l'IA aide les médecins en analysant les images médicales, en prédisant les résultats pour les patients et même en assistant les chirurgiens dans leurs opérations. Elle permet de diagnostiquer les maladies plus rapidement et avec plus de précision.

4. Les transports : les systèmes GPS utilisent l'IA pour fournir les meilleurs itinéraires de voyage, et les voitures autonomes, bien qu'encore en développement, utilisent l'IA pour naviguer sur les routes et éviter les obstacles.

Pourquoi l'IA est-elle importante?

L'IA a le potentiel de révolutionner de nombreux aspects de notre vie. Elle peut gérer des tâches répétitives, analyser rapidement de grandes quantités de données et même effectuer des travaux dangereux pour les humains.

Non seulement elle allège nos tâches quotidiennes, mais elle ouvre également la voie à des avancées dans des domaines tels que la médecine, les transports et les sciences du climat.

(lire la suite de l'article en page 16)

Geler son dossier de crédit (suite de la page 13)

Le gel de crédit, un outil contre le vol d'identité inaccessible à l'extérieur du Québec :

<https://bit.ly/3AESbux>

Comment geler — et dégeler — votre dossier de crédit :

<https://bit.ly/4cDYUIS>

Verrouillez votre dossier de crédit pour vous protéger de la fraude et des vols d'identités :

<https://bit.ly/3AGME73>

Loi sur les agents d'évaluation du crédit :

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-8.2>



Intelligence artificielle (suite de la page 15)

Inquiétudes concernant l'IA

Si l'IA offre de nombreux avantages, elle suscite également des inquiétudes. Voici quelques-unes des inquiétudes suscitées par l'IA :

Confidentialité : l'utilisation de l'IA implique souvent la collecte et l'analyse de grandes quantités de données personnelles, ce qui soulève des inquiétudes quant à la confidentialité et à la sécurité des données.

Responsabilité : il peut être difficile de déterminer qui est responsable lorsqu'un système d'IA cause des dommages, en particulier dans le cas de systèmes complexes et autonomes.

Sécurité : les systèmes d'IA peuvent être vulnérables au piratage, aux attaques adverses et à d'autres menaces pour la sécurité. Il est essentiel de garantir la robustesse et la sécurité de l'IA.

Rester informé

Il n'est pas nécessaire de devenir un expert en technologie, mais une compréhension de base de l'IA peut vous aider à prendre des décisions éclairées et à comprendre les changements qui se produisent autour de vous.

En conclusion, l'intelligence artificielle est un outil puissant qui fait de plus en plus partie intégrante de notre vie quotidienne. En comprenant ce qu'est l'IA et son fonctionnement, on peut mieux naviguer et profiter des avantages qu'elle apporte, tout en étant conscients des défis qu'elle présente. L'IA peut être très utile. Par exemple, l'IA m'a aidée à rédiger cet article. Une application d'IA a également été chargée de la traduction en français de cet article (DeepL).

Les échos de la Boîte

source: portail IO de Radio-Canada

Le Rapport annuel de l'ombudsman des Services français 2023-2024 est maintenant public.

Vous pouvez le consulter sur le [site web de l'ombudsman](#).



Catherine St-Vincent Villeneuve, nouvelle directrice régionale de Radio-Canada à Québec

Catherine St-Vincent Villeneuve est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), d'une maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, en plus d'un programme court de troisième cycle en communication à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle cumule plus d'une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine de l'information et des médias, dont une dizaine d'années en gestion. Jusqu'à récemment, elle occupait le poste de première directrice de Radio-Canada dans l'Est-du-Québec, à Rimouski. Catherine a travaillé à Radio-Canada à Québec de 2008 à 2012 où elle a occupé, entre autres, les postes de journaliste multiplateforme et de secrétaire de rédaction.

Elle est entrée en fonction le 19 août dernier.



extrait de IO, 03/07/2024

Dans cette rubrique du numéro précédent de **Liaison**, nous faisons écho à l'obligation de s'authentifier pour accéder à Radio-Canada sur internet à compter de juillet 2024.

Sur **IO**, (27/08/2024) Radio-Canada affirme maintenant que c'est un grand succès. Voici un extrait de ce qu'en dit Radio-Canada numérique:

«Croissance exceptionnelle du nombre de comptes

En date du 11 août 2024, nous avons atteint un total de 2 648 000 comptes, soit une croissance de 9 % de notre base de profilage en seulement six semaines. Il s'agit d'une première étape réussie alors que nous poursuivons toujours l'objectif d'atteindre 1 million de nouveaux comptes d'ici la fin de l'année 2024.

Pic record de création de comptes

Durant les Jeux Olympiques, nous avons observé une journée record avec près de 27 801 comptes créés le 27 juillet, marquant une journée historique pour nos plateformes. Rappelons que chacun de ces comptes nous donne accès à des données riches et qualifiées qui permettront d'accroître notre connaissance des publics et d'offrir des expériences numériques plus enrichies et personnalisées.

Engagement des utilisateurs

Le nombre moyen d'utilisateurs authentifiés actifs par jour pendant les Jeux Olympiques a atteint 319 644, une augmentation de 81 % par rapport aux trois mois précédant le 3 juillet. Ces résultats témoignent de l'impact positif de notre stratégie d'authentification sur l'engagement de nos utilisateurs et sur l'expansion de notre base de comptes.

Grâce à la donnée authentifiée et à l'arrivée cet automne de nouvelles fonctionnalités, nous sommes désormais mieux équipés pour comprendre les besoins spécifiques de nos publics et leur offrir une expérience qui répond pleinement à leurs attentes au sein de notre écosystème numérique.»



Bienvenue aux nouveaux membres de l'AQR!



Vous avez pu lire, dans l'édition précédente de LIAISON que votre association (l'ANR) avait résolu, lors de son récent congrès annuel à Ottawa, d'axer tous ses efforts afin de recruter de nouveaux membres. C'est que l'enjeu est crucial pour que l'ANR demeure un interlocuteur crédible, un défenseur des intérêts des retraité.e.s, en face de Radio-Canada et aux yeux de l'arbitre fédéral en cas de désaccord sur les surplus du fonds de pension notamment. Lire à ce propos les textes en pages 1, 3, 4 et 6 de la présente édition.

Eh bien, ces efforts portent fruits, comme en témoigne la liste des cinquante-deux (52) retraité.e.s au Québec qui ont décidé de devenir membres de l'Association québécoise des retraités (l'AQR) au cours des mois de mai, juin et juillet 2024. Une très grosse part du mérite revient au Comité de recrutement de l'AQR, sous la responsabilité de l'infatigable Micheline Provost, assistée des dynamiques Claudine Cyr et Jeannita Richard, ainsi que des responsables des ateliers de pré-retraite offerts aux employés de Radio-Canada, sous l'égide de Micheline Provost (eh oui!) et de Jean-Claude Labrecque, président du C.A. de l'AQR, ainsi que de Johanne Hémond, membre du Conseil. Rien n'est acquis, les efforts de recrutement se poursuivent.

Des efforts semblables sont déployés dans les autres régions du pays. Saluons tous ceux et celles dont les noms suivent et souhaitons la bienvenue au sein de l'association à ces nouveaux lecteurs et lectrices de **Liaison**.

AD

MAI 2024

BORLEY, John	CHARRON, Denis
CLAING, Sylvain	DESPATIE, Anne-Louise
Des FORGES, Marcel	DUMONTIER, Paul-Éric
FORGET, Sylvie	LAMBERT, Claude
MERCIER Michel	LAVIGNE, Chantal
LÉVESQUE, Pierre	LIMOGES, Luc
PEPIN, Jean-Pierre	PINSONNEAULT, Pierre
PROULX, Christiane	ROUSSEAU, Raymonde
SIMONET, Laure	ST-GERMAIN, Diane
SYLVESTRE, Michel	ST-ONGE, Viateur

JUIN 2024

BLAIS, Gilles	BOUCHARD, Simon
DESJARDINS, Jean	DUBÉ, Brigitte
FILION-FARLEY, Paulette	FONTAINE, Jean

JUIN 2024 (suite)

DOUCET, Michel	DUFRESNE, André
HARDY, Isabelle	GIROUX, Dorothée
THÉORET, Chantal	PLOURDE, Josée
TREMBLAY, Diane	VARGA, Catherine

JUILLET 2024

BERNARD, André	CARDIN, Sylvie
CHOUINARD, André	DERY, Serge
DROUIN, Jean-Marc	DUMAS, Diane
DUROCHER, Francine	FIORI, Patricia
HÉBERT, Claude	LANGLOIS, Michel
LECLAIR, Suzanne	MERCIER, Michel
MORIN, Gilbert	PAQUETTE, Marc
PETRONE, Antoinette	SIMARD, Céline
SIMARD, Marc-André	THÉRIAULT, Pierre

Dates importantes

14 octobre: Action de grâces
 11 novembre: Jour du Souvenir
 25 décembre: Noël

OCTOBRE 2024

D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2024

D	L	Ma	Me	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
20	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2024

D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

■ Rente de Radio-Canada

■ Fête / journée dédiée

■ Sécurité de la vieillesse

■ Rente de la RRQ

Association québécoise
des retraité.e.s de
Radio-Canada (AQR)

@ info@aqrrc.ca



1000 avenue Papineau
Montréal (Qc) H2K 0C2



514- 597-5539

Conseil d'administration

Jean-Claude Labrecque, président
 Micheline Provost, vice-présidente
 Richard Sanche, secrétaire
 François Beaugrand-Champagne, trésorier

Directeurs - Directrices

Jacques Belzile - Denis Côté - Claudine Cyr - Johanne Hémond -
 Jôhanna Labrie - Jeannita Richard - Gilbert Savard
 adjointe administrative: Louise Hamelin

Activités culturelles et sociales

Claudine Cyr, responsable activités@aqrrc.ca

Réseau Amitiés

Celles qui vous souhaitent bon anniversaire et prennent des nouvelles
 Micheline Provost, responsable
 Membres: Louise Hamelin - Danielle Lalonde -
 Monique Lauzière - Micheline Ménard - Diane Paquin -
 Lise Tremblay - Suzanne Savard

Comité Recrutement

Micheline Provost, responsable
 Membres: Claudine Cyr, Jeannita Richard, Gilbert Savard

Bulletin Liaison

Marie Andrée Boivin, André Dallaire, direction et édition
 Louise Hamelin, archiviste, conseillère

SECTION QUÉBEC

418-656-8945 assocretraitesradiocanada@gmail.com

Comité exécutif

Denis Côté, président - Denis Chartier, vice-président
 Gynette Gagnon: secrétaire - Martine Lefebvre, trésorière

Directeurs - Directrices

Denis Guénette - Chantal Roussy - Josée Thibeault

SECTION MATANE

Comité exécutif

Jôhanna Labrie, présidente - Diane Laforest, trésorière

SECTION RIMOUSKI

Comité exécutif

Jacques Belzile, président - Claude Morin, trésorier

Directeurs

Paul Huot - Roger Lavallée - Carol Voyer

SECTION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Comité exécutif

Gilbert Savard, président - Angèle Gagné, vice-présidente
 Ann Ouellet, secrétaire-trésorière

L'AQR est une section régionale de

l'Association nationale des retraités de la SRC,

B.P. 8570, Ottawa, On K1G 3H9 **tél.:** 1-877-361-9242

site: www.retraitessrc.ca **courriel:** info@retraitessrc.ca

In Memoriam

Version numérique (PDF) seulement: vous pouvez accéder aux avis de décès de la plupart des personnes ci-dessous. En cliquant sur les nom et prénom soulignés vous accéderez à l'avis publié sur le site du complexe funéraire ou à défaut sur une autre publication électronique. Il se peut que l'avis ne soit plus disponible au moment de la consultation, certains complexes funéraires ne conservant les données que pour de courtes périodes.

Marc Labelle
1956-2024



Décédé le 19 août à 68 ans. Il était journaliste à la radio à Montréal.

Huguette Côté-Légaré
1941 -2024



Décédée le 1er mars à 83 ans. Elle était bibliothécaire à R.-C. Montréal.

Denise Di Tullio
1937 -2024



Décédée le 23 juillet à 87 ans. Veuve de Gilbert Le Couteur, retraité en 1996.

Robert Harding
1945 -2024



Décédé le 9 juillet à 79 ans. Retraité en 1997. "One of the nicest CBC Radio voice for 30 years in Montreal."

Camile Jacques
1927 - 2024



Décédé le 22 juillet à 97 ans. Retraité en 1985. Oeuvrait à la Régie centrale à Montréal.

Louis Pelletier
1940-2024



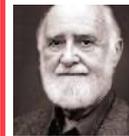
Décédé le 14 juillet à 83 ans.
Lire l'article en page 10

Germaine Roy-Pelletier
1930 - 2024



Décédée le 4 juin à 94 ans. Veuve de Roma Pelletier, directeur, Service des ventes.

Michail Sinelnikoff
1928 -2024



Died on July 1st at 96. Retired in 1987. Actor, director at CBC (Tto - Mtl)

Paul Teasdale
1930-2024



Décédé le 19 avril à 93 ans. Retraité depuis 1985.

Antero Batista
1930-2024



Décédé le 4 juillet à 87 ans. Retraité depuis 1997.

Benoit Neault
1970 - 2024



Décédé le 15 juin à 54 ans. Il était technicien éclairagiste.

Robert Langdeau
1952 -2024



Décédé le 14 juillet à 72 ans. Il fut directeur de la station à Matane de 2006 à 2008.

Sont aussi décédés les membres suivants (sans autres informations disponibles) :

Yasmin Rahman, le 10 mars 2024 / George Étienne Gauthier, le 10 juin 2024

François Michaud-Herst, le 7 avril 2024 /

René Gravel, le 7 juillet 2024, retraité en 1995



*«Parler de ses peines,
c'est déjà se consoler.»*

Albert Camus



L'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Quelques liens internet utiles (pour ouvrir, cliquez sur les soulignés):

- Centre d'administration des pensions de Radio-Canada
- Service Canada (Régime de pensions, Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti)
- Régime de rentes du Québec
- Canada Vie (pour les participants du régime d'assurances propre aux retraité.e.s de R.-C.)
- L'association nationale des retraités de Radio-Canada
- Fonds d'aide spéciale : sur le site de l'ANR, cliquez sur l'onglet Programmes, tout y est